

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le saint nom de Dieu. — IV Le pape et les massacres d'Arménie. — V Mgr Lorrain. — VI Courtes réponses à diverses consultations. — VII Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 9 janvier

On publie :

La législation sur les fiançailles et le mariage.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 9 janvier

Messe du dim. dans l'Oct. de l'Epiphanie, **semi-double**; mém. de l'Oct.; préf. de l'Epiphanie. — Aux vêpres du dim., mém. de l'Oct.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 16 janvier

09091

Diocèse de Montréal. — Du 15 janvier, saint Paul l'Ermite.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 14 janvier, saint Hilaire ; du 16 janvier, saint Marcel.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 16 janvier, sainte Priscille (Ditchfield).

Diocèse de Pembroke. — Du 15 janvier, saint Paul l'Ermite (Sheenboro).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	11 janvier.	— Pensionnat Saint-Basile.
Jedi,	13 " "	— Séminaire de Sainte-Thérèse.
Samedi,	15 " "	— Saint-Wilbrod.
		— Collège Saint-Jean.

BIBLIOTHEQUE
DE LA MAISON MERE
C. N. D.

OFFICIEL

Le deux janvier, jour de prières publiques

Heureux de répondre au noble désir exprimé dans la proclamation de Son Altesse Royale, le gouverneur du Canada, en date du vingt-quatre décembre, Nous ordonnons que le dimanche, deux janvier prochain, soit dans notre diocèse, un jour de prières publiques pour implorer la faveur " d'une paix prochaine, appuyée sur l'entente et non la haine afin qu'elle soit durable ".

L'acte du chef civil de notre pays nous paraît on ne peut plus louable et est un exemple pour le monde entier. Car, n'en doutons pas, notre salut est dans la prière.

En conséquence, dans toutes les paroisses et chapelles publiques de notre diocèse, on chantera le deux janvier, la messe votive solennelle *In tempore belli*, telle qu'on la trouve dans le missel et nos livres de chant. A la fin de cette messe, on chantera le psaume *Miserere* avec l'antienne *Da pacem Domine*, le verset et l'oraison qui suit. On se sert pour cette messe, des ornements violets. Il n'y a qu'une seule oraison. On omet le *Gloria* et l'on chante le *Benedicamus Domino* à la fin.

Les messes basses seront, naturellement, conformes à l'*Ordo*.

Dans les communautés religieuses, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. On voudra bien réciter, à l'heure la plus favorable, le psaume *Miserere* et les *litanies des saints*.

29 décembre 1915.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.



E
c
s
Dieu lui-m
mission de
veur), avai
rôle de pèr
ple de leur
saint nom,
avec bonhe
Dieu n'a
mes le soin
nom a été
un buisson
les fils de
roi d'Egyp
des livres d
hébraïque,
par quatr
I H U H. (

(1) Ces q
églises. On
récemment à
Il avait pens
porte de soi
en rappelar
Dieu qui y
des paroiss
là que des ei
gues, un peu
et si bien q
remplacée pa
les fervents

LE SAINT NOM DE DIEU

E nom de Jésus, qui signifie sauveur, n'a pas été donné au Fils de Dieu incarné, par la terre reconnaissante, pour le grand bienfait de sa rédemption. C'est Dieu lui-même qui le lui a imposé, en révélant au monde sa mission de salut. " Tu lui donneras le nom de Jésus (*sauveur*), avait ajouté l'ange envoyé pour éclairer Joseph sur son rôle de père adoptif du divin enfant, car il sauvera son peuple de leurs péchés. " L'Eglise a institué, en l'honneur de ce saint nom, une fête célébrée, chaque année, au temps de Noël, avec bonheur, par le peuple chrétien.

Dieu n'a pas voulu non plus laisser à l'arbitraire des hommes le soin de choisir le nom par lequel il doit être désigné. Ce nom a été révélé à Moïse par Dieu, quand il lui apparut dans un buisson embrasé pour lui donner la mission d'aller délivrer les fils de Jacob, devenus tout un peuple, de la servitude du roi d'Egypte. Ce nom, qu'on retrouve presque à chaque page des livres de l'Ancien Testament, est représenté dans la langue hébraïque, qui est la langue originale de ces livres inspirés, par quatre consonnes, qui correspondent à nos lettres *I H U H*. (1) Pour pouvoir le prononcer, et pour en compren-

(1) Ces quatre lettres hébraïques se lisent quelquefois dans nos églises. On peut rappeler à ce propos l'aventure plaisante arrivée récemment à un excellent curé, qui me pardonnera de la raconter. Il avait pensé que les lettres du nom divin, sculptées au-dessus de la porte de son église, en orneraient très bien le frontispice, tout en rappelant aux fidèles le respect dû à la majesté du Dieu qui y réside. Il avait compté sans la susceptibilité des paroissiens qui, ne sachant pas l'hébreu, et ne voyant là que des caractères semblables à ceux qu'on voit sur les synagogues, un peu partout dans la paroisse, réclamèrent et firent tant et si bien que l'inscription dut disparaître. Elle a d'ailleurs été remplacée par un autre motif aussi inspirateur pour la piété et dont les fervents paroissiens ne songent pas à s'offenser.

dre le sens, il faudrait savoir quelles voyelles il convient d'ajouter à ces consonnes. Or la tradition est muette sur ce point, et, jusqu'à ces dernières années, il semblait impossible de suppléer à cette lacune.

Pour avoir l'explication de cette singularité, il faut se rappeler que l'ancienne écriture hébraïque n'avait que des consonnes, et que tous les livres de l'Ancien Testament, écrits en hébreu, furent d'abord écrits sans voyelles. La prononciation se transmettait par la tradition, quand on ne pouvait la déterminer par le contexte de la phrase. Ce n'est qu'à partir du sixième siècle de notre ère que des rabbis juifs entreprirent de fixer la tradition par l'écriture et imaginèrent le système compliqué de points-voyelles qu'on trouve aujourd'hui dans les bibles hébraïques. Or, à cette époque, il y avait déjà longtemps qu'une tradition rabbinique interdisait de prononcer le nom divin. Cette tradition repose sur une interprétation pharisaïque de la défense portée par Dieu dans le Décalogue : *Tu ne prendra pas le nom de IHUH ton Dieu en vain.* (2) Pour être sûr de ne pas prononcer en vain ce saint nom, on ne le prononçait jamais. Au reste, cette tradition s'était développée parallèlement à une conception exagérée de la transcendance divine, que nous observons dans le judaïsme tardif et qui devait rendre aux juifs le dogme de la filiation divine de Jésus si difficile à accepter.

Quand on commença à écrire les voyelles, on ne connaissait peut-être déjà plus la véritable prononciation du nom divin. En tous cas, elle était fatalement condamnée à se perdre. Dans la lecture publique, faite dans les synagogues le jour du sabbat, où il était impossible d'omettre le nom divin, on le remplaçait par un terme générique, soit *'aDoNaI* (le Seigneur, *littéralement* Mon Seigneur), soit *'eLoHiM* (Dieu). Les rabbis enre-

(2) *Ex.*, 20, 7.

gistrè
I H U
lecteu
imméc
On
traditi
tout be
bibles,
siècle,
voyaie
prise.
me siè
rieusen
dans n
vains e
rant, et
nom de
défigur
Il n'y
doive pa
La scier
fois, afi
trouvé
noms pr
sant (co
nous ont
quelques
la philol
les hébra
véritable
IaHueH,
La sign
haute ant

gistrèrent cette tradition en écrivant sous les consonnes du nom I H U H les voyelles de 'aDoNaI ou de 'eLoHiIM, afin que le lecteur, mis en présence du nom ineffable, n'hésitât pas et sût immédiatement quel mot il devait y substituer.

On pouvait prévoir que quelque lecteur peu au courant des traditions rabbiniques serait un jour induit en erreur et lirait tout bonnement le nom divin tel qu'il paraît être écrit dans nos bibles, JeHoUaH. Le fait semble s'être produit au treizième siècle, et même plus tôt encore, au grand scandale des juifs qui voyaient là une profanation non moins qu'une grossière méprise. Cette prononciation devint générale à partir du seizième siècle, époque où les chrétiens commencèrent à étudier sérieusement l'Écriture Sainte dans le texte original. Devenue dans notre langue française Jéhovah, vulgarisée par les écrivains et les orateurs chrétiens, elle est passée dans l'usage courant, et il y a plus d'un prédicateur qui se sert volontiers du nom de Jéhovah pour arranger ses périodes, sans se douter qu'il défigure le nom auguste que Dieu s'est donné à lui-même.

Il n'y a pas le moindre doute en effet que le nom divin ne doive pas se prononcer *IeHoUaH*, qui n'a aucune signification. La science moderne—la critique, comme on l'appelle quelquefois, afin de se donner un prétexte pour se défier d'elle—a retrouvé ce que la tradition avait laissé perdre. À l'aide des noms propres dans lesquels le nom divin entre comme composant (comme *IiRMelIaHU*, Jérémie), de la transcription que nous ont laissée quelques anciens auteurs grecs ou latins, de quelques vestiges épars de la prononciation traditionnelle, de la philologie, on est arrivé à des conclusions admises par tous les hébraïsants et qu'on peut regarder comme définitives. Le véritable prononciation du nom que Dieu s'est donné est *IaHUEH*, *yah-ouéh*.

La signification de ce nom, qui porte avec lui son cachet de haute antiquité, paraît être aussi hors de doute. Il semble bien

établi que *IaHueH* est la forme ancienne de l'imparfait du verbe *être*. L'imparfait hébreu signifiant une action qui n'est pas terminée au moment où on parle, il faut donc traduire le nom divin : *Il-Est*. C'est pour cela que quand Dieu se nomme lui-même par son propre nom, il change la troisième personne en la première et s'appelle non pas *Il-Est*, mais *Je-Suis* : *Ego sum qui sum*, je suis *Je-Suis*, et non je suis *Il-Est*. Les premiers traducteurs de la bible hébraïque en grec, les Septante, comprenaient ainsi le sens du nom de Dieu, et ils l'ont parfaitement rendu en grec : *o ôn, celui qui est, l'Être*.

La méprise une fois reconnue, on ne pouvait continuer à employer le terme *Jéhovah*, et il est entièrement disparu du langage scientifique. Par quoi faut-il le remplacer ? Comment faut-il transcrire en français le terme hébreu ? On trouve tantôt *Jahweh*, *Yahweh*, tantôt *Jahvéh*, *Jahvé*, etc. L'orthographe *Jahvé* est assez communément adoptée. C'est celle qu'emploie, par exemple, la très grave *Revue Biblique*. On pourrait cependant se demander si nous ne subissons pas ici, sans nous en douter, une influence allemande. Les Allemands écrivent *Jahweh*, mais prononcent *yavé*. N'est-ce pas d'eux que nous vient l'usage de transcrire la sixième lettre de l'alphabet hébraïque par *w* ou *v*, quand il serait bien plus simple de la transcrire par *u* (*ou*), ce qui lui rendrait son caractère de lettre à la fois consonne et voyelle, comme l'ancien *V* (*U*) latin ? S'il était permis de réagir contre des usages presque universellement reçus, c'est à la transcription *Iahueh*, (*Iahoué*) qu'on serait tenté de donner ses préférences. L'analogie avec *Siloé* (en arabe, *SiL-UâN*) pourrait aussi faire songer à *Iahoué*, et l'une ou l'autre de ces deux transcriptions aurait l'avantage de nous faire rejoindre deux prononciations du nom divin révélé, *Jaou* (Clément d'Alexandrie) et *Iao* (Origène). Il faut cependant aussi ajouter que *Jahvé* peut se

récla

Iabè

Le

nous

gence

plus p

posan

gemen

reçu d

débar

tifique

que Jé

ration

LI



ner. N

sont tén

davres

noyés.

barbaric

coups d

charrier

pendus

lable.

Plus q


et massa

réclamer de saint Epiphane qui donne comme un nom de Dieu *Iabè* (*Iavè*).

Le respect que nous devons au nom si significatif que Dieu nous a révélé comme son nom propre, non moins que les exigences scientifiques, nous fait un devoir de nous rapprocher le plus possible du terme employé par Dieu lui-même, en le transposant dans notre langue. Le mot *Iahueh* sonne un peu étrangement à nos oreilles françaises, mais, une fois qu'il aurait reçu droit de cité dans la langue, l'usage aurait vite fait de le débarrasser de son aspect étranger, et, tout en étant plus scientifique et plus juste, il n'en serait pas moins solennel que l'antique *Jéhovah*, que nous avons si longtemps répété avec vénération et respect.

HENRI JEANNOTTE, p. s. s.

LE PAPE ET LES MASSACRES D'ARMÉNIE

 N sait avec quelle sauvage brutalité les Turcs traitent les Arméniens et les nouvelles qui nous arrivent d'Orient dépassent en horreur tout ce qu'on peut imaginer. Nous avons les témoignages irrécusables des consuls qui sont témoins de ces massacres. Les rues sont encombrées de cadavres, les femmes et les enfants jetés dans des barques et noyés. De longs convois se succèdent et les malheureux que la barbarie turque chasse de leur pays sont poussés en avant à coups de bâtons et de baïonnettes. Les eaux de l'Euphrate charrient des milliers de cadavres et le nombre des Arméniens pendus à Constantinople, à Diarbékirkir, à Césarée est incalculable.

Plus que les autres, les Arméniens catholiques sont traqués et massacrés. Leurs églises, leurs écoles, leurs couvents sont

transformés en casernes ou en mosquées. L'évêque de Brousse, comme ceux de Trébizonde, de Césarée, de Tcharsandynk ont été traduits devant la cour martiale. L'évêque de Diarbékir est mort sous les coups de bâton de ses bourreaux. A Diarbékir encore, le Père Tehekulariam a été brûlé vif ; à Ismid, l'archevêque Hériguin, exilé à Brousse, le Père Tanyhelam, emprisonné ; à Césarée, l'évêque, aussi emprisonné ; à Habel, l'évêque, exilé ; à Siras, l'évêque, assassiné ; à Erzeroun, l'évêque, assassiné aussi. A Edessa, Trébizonde, Kemakt, Billis, et dans bien d'autres localités, les prêtres ont été tués, emprisonnés ou déportés.

Le pape ne pouvait pas demeurer indifférent au sort fait par les Turcs aux malheureux Arméniens. Il a chargé Mgr Dolci, délégué apostolique à Constantinople, d'intervenir auprès du gouvernement ottoman, et celui-ci, par l'organe du ministre de l'intérieur, a promis de prendre des mesures efficaces pour protéger les déportés et subvenir à leurs besoins immédiats.

En outre cette opportune intervention de son représentant, Benoît XV a prié les empereurs d'Allemagne et d'Autriche d'exercer quelque influence auprès de la Sublime Porte. Enfin, il a écrit directement au sultan. Celui-ci paraît avoir tenu compte des observations de Sa Sainteté : il a fait déplacer certains fonctionnaires et suspendre la terrible persécution.

Les Arméniens ont exprimé au représentant du Saint-Siège leurs remerciements pour son intervention et le patriarche arménien schismatique, accompagné de son conseil de notables, a offert, au nom de ses malheureux compatriotes, à Mgr Dolci, un témoignage public de leur reconnaissance pour l'acte de bonté de l'auguste *chef de l'Eglise catholique*.

La Semaine de Montpellier (novembre 1915).



ses plu
naires.

Doué
rance, l
de Pon
quarant
au servi
pour to
nautés,
d'abord.

Il a fi
dix-huit
plus par
haut mi
hôpital,
l'existen
avec les :

A la t
étaient g
tant qu'i
ministère
voyait à
dans tout
sistaient
miers tem
environna
confessor

MGR LORRAIN

LN perdant Mgr Lorrain, mort à son hôpital de Pembroke le 18 décembre dernier, l'Eglise du Canada perd le doyen de son épiscopat et, sûrement, l'un de ses plus dévoués et de ses plus surnaturels évêques-missionnaires.

Doué d'une constitution robuste et capable d'une rare endurance, le regretté premier pasteur du vaste vicariat-apostolique de Pontiac, puis du diocèse de Pembroke, pendant près de quarante ans, n'a jamais ménagé, ni ses forces, ni son temps, au service des âmes et des intérêts de ses diocésains. Il a été pour tous, pour son clergé, pour ses fidèles, pour ses communautés, pour ses pauvres sauvages des missions, avant tout et d'abord, un père, un vrai pasteur.

Il a fait des voyages interminables, des quinze cents et des dix-huit cents milles, je ne sais plus bien, pour aller porter aux plus pauvres de ses enfants des bois les consolations de son haut ministère. Dans sa cathédrale, dans ses écoles, dans son hôpital, dans toutes ces institutions qui lui doivent d'abord l'existence, il s'est dépensé et donné tout entier, sans compter avec les soucis et les labeurs.

A la tête d'un vicariat ou d'un diocèse dont les besoins étaient grands et les ressources plutôt limitées, il s'attribua autant qu'il le put les diverses et laborieuses besognes du saint ministère et de l'administration curiale, en même temps qu'il voyait à tout pour l'organisation des missions et des paroisses dans toute l'étendue du diocèse. Les quelques prêtres qui l'assistaient immédiatement s'en allaient souvent, dans les premiers temps surtout, le samedi soir, aux chapelles des dessertes environnantes, et l'évêque-curé passait de longues heures au confessionnal, chantait deux grand'messes, prêchait en fran-

çais et en anglais, s'occupait des catéchismes et répondait aux appels des malades.

Avec cela, Mgr Lorrain, qui savait que gouverner c'est prévoir, s'intéressa personnellement avec un zèle inlassable à l'écllosion et au recrutement des vocations. Beaucoup de prêtres de son diocèse lui doivent d'avoir pu s'instruire, à commencer par celui que le Saint-Siège élevait naguère à l'épiscopat, pour le lui donner comme auxiliaire, Mgr Ryan. Un autre de ses collaborateurs, par son choix, devenait évêque, il y a quelques années, et prenait charge d'une partie de Pembroke devenue le vicariat apostolique du Témiscamingue, Mgr Latulippe.

Et combien de paroisses, de missions ont été fondées par Mgr Lorrain! Combien d'églises et d'écoles il a fait surgir du sol et offertes à Dieu! Nous n'avons pas sous la main les notes qui nous permettraient de le dire avec précision. Mais nous savons et nous pouvons dire, après beaucoup d'autres, que les initiatives et les labeurs de cet homme de Dieu ont été des plus considérables et des plus remarquables.

Des voix épiscopales, particulièrement autorisées, celle de Mgr McNeil, archevêque de Toronto, et celle de Mgr Emard, évêque de Valleyfield, ont justement loué, sur sa tombe, sa charité, sa largeur d'esprit, son zèle, sa prudence et ce sens de la dignité qui donnait à sa personne et à son action un si indéniable cachet de distinction. Et c'est bien cela, sans doute. Mgr Lorrain était un très digne évêque, d'une prudence qui ne craignait pas d'aller jusqu'aux moindres détails, d'une charité et d'un zèle que rien ne rebutait. Il n'avait pas mis pour rien dans ses armées épiscopales les fortes et significatives paroles du patron de sa paroisse natale, le grand saint Martin de Tours : *Non recuso laborem!* Certes non, il n'a pas fléchi devant le travail ni devant le devoir, ce grand évêque, qui meurt avec cinquante ans tout près de sacerdoce et trente-trois ans d'épiscopat, des oeuvres et des mérites tout plein ses robustes mains! Il

a été
père,
citoyen
l'histoire
L'h
façon
—un
Lange
térêts
tion? (C
Remar
a presq
lique a
tout go
qu'il ai
ailleurs
vers gr
bord et
mais ne
tait. N
quant a
riens de
mes pas
Lorrain

Mgr N
Laval, le
et, à l'Et
au monde
garda le p
rien ne lu
son villag

a été évêque dans toute l'acception du terme, administrateur, père, pasteur, apôtre. C'est un grand pontife et c'est un grand citoyen qui vient de disparaître. Affirmons-le hautement pour l'histoire et devant la postérité.

L'histoire lui reprochera-t-elle de n'avoir pas vu de la même façon que plusieurs de ses illustres collègues et contemporains — un Mgr Lafliche, par exemple, un Mgr Taché ou un Mgr Langevin — comment se devaient soutenir et défendre des intérêts qui pourtant lui restaient chers, nous en avons la conviction? Ce n'est pas l'heure ni le lieu de se risquer à le préciser. Remarquons seulement que le regretté défunt, de 1869 à 1915, a presque toujours vécu dans des milieux où l'influence catholique anglaise s'affirmait nécessairement, qu'il voulut avant tout gouverner avec prudence et sans parti-pris d'aucune sorte, qu'il aima avant tout et par-dessus tout les âmes, laissant par ailleurs aux événements de décider ce qui adviendrait des divers groupes confiés à sa juridiction, se confiant en Dieu d'abord et ayant foi dans la vigueur de la race dont il était le fils, mais ne voulant pas intervenir dans des discussions qu'il redoutait. Nous pouvons être surs de la pureté de ses intentions ; quant aux faits et à leur portée réelle, nous laissons aux historiens de l'avenir de dire le dernier mot, mais nous n'en sommes pas moins certain qu'ils n'hésiteront pas à saluer en Mgr Lorrain un homme de Dieu et un grand évêque.

* * *

Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain était né à Saint-Martin-de-Laval, le pays qui s'honore d'avoir donné cet évêque à l'Eglise, et, à l'Etat, l'actuel gouverneur de Québec, M. Leblanc. Il vint au monde le 3 juin 1842. De son enfance modeste et pieuse, il garda le plus touchant souvenir. Dans ses voyages à Montréal, rien ne lui plaisait comme de se permettre un petit retour vers son village natal et vers les siens par le sang. Il fut fidèle aussi,

et largement, à ses amitiés térésiennes. Non seulement, en effet, il avait fait ses études complètes au séminaire de Sainte-Thérèse, mais, une fois prêtre (4 août 1867), il y avait séjourné comme professeur et assistant-directeur.

En 1869, il devint curé de Bedford, dans l'Etat du Vermont. Il y passa dix ans (1869-1880). Vers 1880, Mgr Fabre, alors évêque de Montréal, à qui Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, avait demandé un candidat pour le futur vicariat-apostolique de Pontiac, jeta les yeux sur le digne prêtre et excellent administrateur qu'était le curé franco-américain de Bedford. Il le manda à l'évêché de Montréal et en fit son vicaire-général.

En 1882, le jeune vicaire-général était élu évêque de Cythère et nommé vicaire-apostolique de Pontiac, avec résidence à Pembroke. Il fut sacré, par feu Mgr Fabre, à Notre-Dame de Montréal, le 21 septembre 1882. Le 4 mai 1898, seize ans plus tard, il devenait titulaire du nouvel évêché de Pembroke. En septembre 1907, il célébrait avec éclat, à Pembroke même, son jubilé d'argent épiscopal. Quelques années plus tard, il y a trois ans à peu près, le vénérable prélat sentit ses forces diminuer.

Il connut la très dure épreuve de se survivre à lui-même. Il en eut conscience. Comment s'expliquer cela? Lui, qui avait été l'administrateur prudent par excellence, il fut tourmenté par les doutes les plus cruels au sujet de sa gestion et des comptes qu'il devait bientôt rendre au souverain juge. Que les vues de Dieu sont donc souvent insondables! N'a-t-on pas raconté de l'illustre Franzlin, le maître en théologie qui avait enseigné pendant tant d'années la rationalité des mystères de la foi, qu'il fut, vers la fin de sa vie, tourmenté précisément par des doutes sur la foi. Suprême épreuve, réservée aux forts sans doute! Pour le cher Mgr Lorrain, disons que dans les tout derniers jours le bon Dieu lui accorda le calme et la sérénité et que, parfaitement conscient

—il l'
malad
corde

Il es
dans s

Les
22 déc
Gauthi
Mgr R
les abbe
sait la
lons la
(Kings
lard (N
Conroy
(Montr
gue), R

Mgr
bres. Le
vie de l'
lités d'a
fut l'inh
corps re
comme p
la plus j
es et in p
me, tu n'

—il l'affirma plus d'une fois à sa dévouée religieuse garde-malade—il s'en remit avec confiance à la justice et à la miséricorde divines.

Il est mort dans la paix du Seigneur, le 18 décembre 1915, dans son cher hôpital de Pembroke, à l'âge de 73 ans.

• • •

Les funérailles du regretté prélat ont eu lieu à Pembroke, le 22 décembre, au milieu de solennités fort imposantes. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, chanta le service, assisté par Mgr Routhier, MM. les chanoines Cousineau et Jasmin et MM. les abbés Kimpton et Lorrain. Une foule considérable emplissait la cathédrale, avec, au chœur, un nombreux clergé. Signalons la présence de Nos Seigneurs Gauthier (Ottawa), Spratt (Kingston), McNeil (Toronto), Emard (Valleyfield), Scolard (North Bay), O'Brien (Peterboro), Forbes (Joliette), Conroy (Ogdensburg), Brunet (Mont-Laurier), Gauthier (Montréal), Chalifoux (Sherbrooke), Latulippe (Témiscamingue), Ryan (Pembroke), et Dom Pacôme, abbé d'Oka.

Mgr McNeil et Mgr Emard prononcèrent les oraisons funèbres. Les distingués prélats racontèrent avec émotion la belle vie de l'évêque défunt et rendirent hommage à ces hautes qualités d'administrateur et de pasteur prudent et zélé. Puis ce fut l'inhumation. La belle âme était partie vers Dieu, mais le corps retournait à la terre! Car elle est vraie, pour les grands comme pour les petits, la parole terrible de nos Saints Livres, la plus juste qui soit d'ailleurs: *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.* — Qui que tu sois, ô fils de l'homme, tu n'es que poussière et il te faut retourner à la poussière!

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

VISITE DE CHAPELLE

Lorsqu'une indulgence exige une visite d'église ou de chapelle, peut-on, quand on vit en communauté se contenter de visiter la chapelle semi-publique de la maison ?

Les concessions d'indulgences qui exigent une visite d'église demandent presque toujours qu'elle soit faite dans une église ou oratoire public, d'autres fois dans l'oratoire de la confrérie ou de l'association, enfin plus rarement dans l'église paroissiale du lieu.

Les chapelles semi-publiques des communautés ne sont donc pas comprises dans ces énumérations.

Toutefois une concession du 14 janvier 1909 (1), permet de faire cette visite d'indulgence dans les chapelles semi-publiques, mais seulement aux personnes qui habitent cette maison, soit les pensionnaires, soit les domestiques. Les personnes du dehors ne pourraient se rendre dans cette chapelle pour y gagner ces indulgences.

Ainsi les religieux, religieuses, élèves, patients d'hôpitaux, domestiques de ces diverses maisons peuvent remplacer la visite d'une église ou chapelle publique par la visite faite à la chapelle de la communauté. Mais cette permission ne leur est accordée que pour les indulgences qui exigent la visite d'une église ou chapelle quelconque, non pour celles qui exigent la visite de l'église paroissiale ou de l'église de la confrérie.

D'autre part, quelques confréries, comme celle du saint Rosaire, possèdent le privilège que leurs membres vivant en com-

(1) On en lit le texte latin dans l'*Ami du clergé*, 1909 (XXXI), p. 220.

munau
pelle d

SE

Je vo
tée por
ils n'on
tique es

Autr
églises,
la mess
tes port
rant à
vice se
usage d

Mais
nues fr
faut pa
a plus
deux ser
ne doive
lés sur l
comme à

(2) Il
communa
membre.

(1) On
une mess
apprendre
quand il é
si souvent
servant p
ou de la
(habitués
une messe
ou six cie

munauté puissent gagner leurs indulgences en visitant la chapelle de la communauté au lieu de celle de la confrérie. (2)

SERVICE DE LA MESSE CHANTÉE SUR SEMAINE

Je vois que dans quelques églises les servants d'une messe chantée portent les chandeliers des acolytes, tandis que dans d'autres, ils n'ont pas de chandeliers? Est-ce indifférent, sinon quelle pratique est la meilleure ?

Autrefois, comme il y avait rarement messe chantée dans nos églises, il y avait trois servants, dont un cérémoniaire comme à la messe du dimanche (mais sans encensement) et deux acolytes portant leurs chandeliers à l'entrée et à la sortie et demeurant à la crédence. C'est encore de cette manière que le service se ferait le dimanche si nous n'avions un indult pour faire usage d'encens (malgré l'absence de ministres sacrés).

Mais depuis que ces messes chantées sur semaine sont devenues fréquentes et, peut-être parce que depuis cette époque il faut payer les servants, on en a diminué le nombre. Il n'y en a plus que deux. Comme il n'y a plus de cérémoniaire, ces deux servants ne doivent pas porter de chandeliers et par suite ne doivent pas se tenir à la crédence. Ils se tiennent agenouillés sur le plus bas des degrés de l'autel, s'il y en a plusieurs, comme à une messe basse lorsqu'il y a deux servants (1), ou,

(2) Il est donc inutile d'établir la Confrérie du Rosaire dans les communautés à cette fin, puisque le privilège est accordé à chaque membre.

(1) On sait que régulièrement il ne doit y avoir qu'un servant à une messe basse. Un deuxième ne doit pas se joindre à l'autre pour apprendre à servir, car plus tard, en servant seul, il ne saurait plus quand il doit se placer à gauche, quand à droite, comme on l'observe si souvent. Celui qui veut apprendre ou doit observer un nouveau servant pour le reprendre, doit se placer près de la porte du chœur ou de la crédence. — Toutefois, il pourra y avoir deux servants (habitués) pour une messe basse plus solennelle, ou qui remplace une messe qui devrait être chantée; dans ce cas on allume quatre ou six cierges.

s'il n'y a qu'un degré, sur le pavé. Ils doivent, en ce cas, lorsque le prêtre va s'asseoir, l'accompagner à la banquette et demeurer debout à chaque bout.

Comme la messe chantée est plus solennelle que la messe basse, il convient bien qu'il y ait deux servants et l'on ne doit se contenter d'un seul que lorsqu'on ne peut faire autrement.

Telle est la pratique à suivre dans tout le Canada, depuis que le I concile plénier a imposé le *cérémonial* de Le Vavas-
seur. (2) J. S.

(2) On pourra, avec profit, mettre entre les mains des servants de messe *Le jeune servant de messe basse et chantée*, par l'abbé Joseph Saint-Denis (88 pages, 15 sous), qui a été recommandé par Mgr l'archevêque de Montréal en ces termes: " Je voudrais voir ce précieux manuel entre les mains non seulement de nos enfants de choeur, mais de tous les parents chrétiens. "

AUX PRIERES

Le rédacteur ordinaire de la *Semaine religieuse* se permet de recommander respectueusement aux suffrages et aux prières de ses confrères et de ses lecteurs l'âme de sa regrettée mère, Madame Elie Auclair, décédée à Saint-Polycarpe, munie des sacrements de l'Eglise, le 21 décembre dernier. Elle comptait 71 ans, 9 mois et 10 jours. Qu'elle repose dans la paix du Dieu bon qu'elle a toujours fidèlement et pieusement servi !
— Amen.